



CAP Agent accompagnant au grand âge MC Aide à domicile

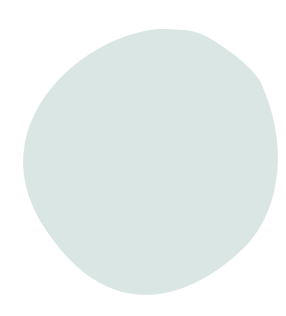


MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION D'UN PLAN DE FORMATION

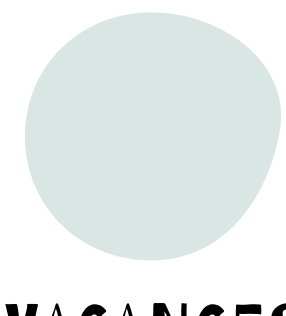
- 1- FIXER UN CALENDRIER
- 2- IDENTIFIER LES OBJECTIFS
- 3- LISTER LES CONTEXTES
- 4- PROGRAMMER LES SITUATIONS
- 5- DÉTAILLER UNE SITUATION PROFESSIONNELLE
- 6- SCÉNARISER LES ACTIVITÉS
- 7- ÉVALUER LES COMPÉTENCES

1

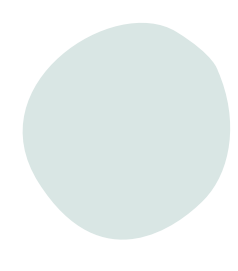
FIXER UN CALENDRIER



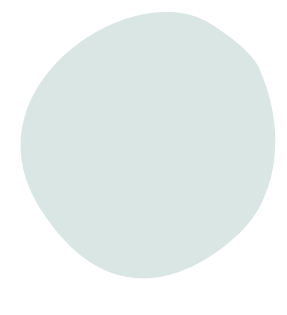
RENTREE



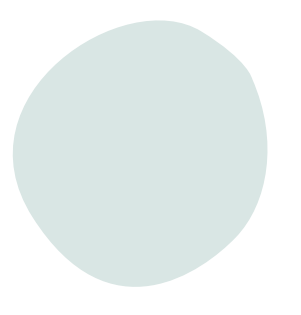
VACANCES



PFMP



PROJETS



SORTIES
SCOLAIRES

Sur un calendrier annuel (puis sur la totalité du cycle de formation), fixer les périodes de PFMP selon les recommandations nationales et académiques. Identifier les périodes de formation en établissement, ponctuées par les PFMP, les vacances scolaires et les projets éventuels (intervention de personnes extérieures, voyage, sortie scolaire...).

2

Identifier les objectifs

POUR CHAQUE
PÉRIODE DE PFMP,

identifier les objectifs principaux de formation et appréhender les objectifs de formation à développer en amont et en aval des PFMP

3

Lister les contextes

Sélectionner les environnements professionnels les plus adaptés à la période de formation définie (enfant, famille, personnes âgées pour la MCAD) et faire l'inventaire des contextes professionnels. Pour le CAP, il conviendra de sélectionner des structures (locales de préférence) qui accueillent les personnes âgées en perte d'autonomie: EHPAD, résidence autonomie, foyer logement, résidence services.

4

Programmer les situations

A partir des objectifs généraux identifiés à l'étape 2, sélectionner les compétences professionnelles à travailler prioritairement, identifier les situations professionnelles dans lesquelles elles sont mobilisés et les contextes choisis. Sélectionner et programmer les situations professionnelles les plus pertinentes, en étalant les compétences cœur de métier sur l'ensemble de l'année, et en respectant la progressivité.

5 Détailler une situation professionnelle



La situation professionnelle d'apprentissage précise explicitement la tâche à effectuer par l'élève. Au cours de la formation, la situation professionnelle peut se complexifier, être implicite et nécessiter de la part de l'élève une analyse approfondie pour identifier les tâches à effectuer et de ce fait l'objectif à atteindre.

Chaque situation professionnelle rappelle les compétences travaillées, les tâches à réaliser, les savoirs associés à mobiliser, les conditions de mise en œuvre et le niveau de maîtrise attendu.

Il est opportun, pour le CAP, de communiquer à cette étape avec les enseignants du domaine général, afin que chacun évalue son apport disciplinaire à la réalisation de cette activité professionnelle. La co-intervention en Français et Maths sciences prend alors tout son sens.

6 Scénariser les activités

L'écriture du scénario, qui révèle la succession des activités cognitives proposées aux élèves, passe par la rédaction d'une fiche de séquence/séance, comprenant à minima : les objectifs, la durée, les ressources à disposition, les activités proposées et leurs modalités de mise en œuvre, les résultats attendus.

On renforcera les pédagogies propices au développement des compétences telles que les pédagogies actives, les démarches faisant appel à la réflexivité, le raisonnement clinique.

Evaluer des compétences



Les compétences doivent être développées progressivement tout au long de la formation.

Celle développée affichée en début de séance doit être appréciée en fin de séance et commentée. Elle est consignée dans un tableau de bord favorisant la lisibilité de sa progression.

NOVICE

Je réalise la tâche dans une situation simple, avec de l'aide. J'énonce peu ou pas de savoirs

DÉBUTANT

Je réalise la tâche dans plusieurs situations simple, avec de l'aide. J'énonce peu de savoirs

COMPÉTENT

Je réalise la tâche dans différentes situations et sais faire face à une situation complexe et en autonomie. J'énonce des savoirs.

PERFORMANT

Je réalise la tâche dans toutes les situations et sais faire face à des situations complexes en autonomie. J'énonce des savoirs.



REPÈRES DE PROGRESSIVITÉ

La progressivité des apprentissages se traduit en fonction des compétences selon l'un ou l'autre des principes suivants ou la combinaison de ses principes :

1- Autonomie

L'acquisition de plus d'autonomie : fait avec aide permanente, fait avec aide ponctuelle - fait en autonomie – fait dans un contexte nouveau

2- Complexité

La réalisation de tâches simples puis de plus en plus complexes

3- Diversification

La réalisation d'un nombre d'activité de plus en plus important ou sur des publics différents



POINTS DE VIGILANCE



LA VARIETE

Les situations professionnelles seront variées : pour cela on modifie les conditions d'exercice de la tâche, l'action à réaliser, les ressources, les niveaux de performance attendu....



LE CHOIX DES SITUATIONS

Les situations professionnelles mobiliseront le plus souvent possible des compétences appartenant à un seul bloc de compétences. L'approche horizontale des blocs de compétences doit être visible dans le plan de formation.



LA PROGRESSIVITE

Les situations professionnelles seront progressives, et de complexité croissante



LE NIVEAU DE MAITRISE

Il s'agit d'explicitier pour les élèves, le niveau d'exigence attendu pour chaque compétence, dans le cadre de la situation professionnelle mais aussi en fin d'année scolaire et en fin de formation. Pour cela, identifier les indicateurs observables de l'atteinte d'un niveau par l'élève.

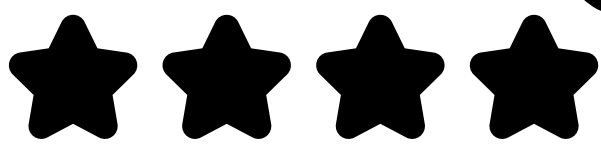
Exemple d'une échelle de niveau : Novice/Débutant/ Compétent/ Performant ou 1/2/3/4 (en lien avec le LSL)...



LE TABLEAU DE BORD

Il est essentiel de construire un outil permettant à l'élève d'observer sa progression d'activité en activité,

NOTE



LA PROGRAMMATION

L'approche spiralaire des apprentissages doit être visible dans le plan de formation : elle permet de revenir sur un savoir en l'abordant plusieurs fois dans une même famille de situations professionnelles, et d'augmenter le temps d'exposition au savoir.



LA COOPÉRATION ENSEIGNANTE

Les enseignements professionnels sont mobilisés successivement dans le cadre du contexte professionnel rédigé par les enseignants (PLP STMS et PLP BSE). Les compétences et savoirs associés sont répartis entre enseignants en fonction des contextes. Tous les contextes d'apprentissage sont conduits par l'ensemble des PLP STMS et BSE. La situation professionnelle peut être commune ou non.

Je sais faire en toute autonomie				
Je me débrouille plutôt bien				X
Je fais avec un peu d'aide		X		
J'ai besoin d'une aide constante	X		X	
	A1	A2	A3	A4

X Auto-positionnement de l'élève
O Appréciation de l'enseignant